



PROFIL DE POSTE

**DIRECTEUR ADJOINT chargé
du pôle départemental Ressources Humaines,
parcours professionnels et dialogue social**

Cotation du poste :

H.C : 2,9

C.N : 2,8

Présentation des établissements de la Direction commune

A) Le Centre hospitalier d'Angoulême

Le **Centre hospitalier d'Angoulême** est le Centre hospitalier public de référence du territoire de santé de la Charente.

Il comprend **1200 lits ou places dont 600 d'hébergement** et a conclu une convention de direction commune avec le **Centre hospitalier de La Rochefoucauld (440 lits et places)**, le **Centre hospitalier de Ruffec (137 lits, un service d'urgences)** et l'**EHPAD d'Aigre (89 lits et places)**.

Le Centre hospitalier d'Angoulême développe une activité de référence dans l'ensemble des spécialités médicales pour lesquelles il dispose, en propre ou dans le cadre de formules de coopérations, d'autorisations d'activités (Samu-Smur, Urgences, Réanimation, 2 IRM, 2 Scanners, appareils de Dialyse, 2 salles de Cardiologie Interventionnelle, 3 accélérateurs de Radiothérapie exploités dans le cadre d'un GCS (CeRAC), Oncologie, 2 Caméras de scintigraphie, explorations fonctionnelles, 1 TEPSCAN).

Sur le plan chirurgical, le Centre hospitalier développe une activité en chirurgie viscérale, bariatrique, urologique, gynécologique, orthopédique et traumatologique, vasculaire et thoracique, la stomatologie et l'ORL dans un contexte concurrentiel sur l'agglomération (Angoulême : 47 000 habitants ; agglomération : 142 000 habitants ; Charente : 350 000 habitants).

L'établissement réalise également 1500 accouchements par an (soit plus de la moitié de ceux de l'agglomération). L'établissement dispose d'un secteur de 78 lits de Soins de Suite. Le Centre hospitalier d'Angoulême coopère selon de nombreuses conventions et dans le cadre des différentes structures avec l'essentiel des acteurs du territoire sanitaire (2 GCS dont l'un territorial avec les 7 Etablissements Publics, 1 GIE IRM, 1 GIP Cuisines).

Par ailleurs, le Centre hospitalier d'Angoulême est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire de la Charente composé de l'ensemble des établissements publics de santé du département.

La stratégie de l'établissement sera organisée autour du projet d'établissement 2023-2027 dont le lancement est prévu début 2023. Le projet social en sera un volet majeur et stratégique qui sera naturellement piloté par le Directeur des Ressources Humaines.

Le Centre Hospitalier d'Angoulême compte 2494 agents publics pour un total de 2375 équivalent temps plein rémunéré. L'établissement possède une politique de formation attractive et volontariste puisque 1659 professionnels ont bénéficié en 2022.

L'établissement est certifié par la Haute Autorité de santé (Qualité des soins confirmée depuis janvier 2022) et ses comptes sont certifiés sans réserve.

Le Département de la Charente est un territoire particulièrement dynamique d'un point de vue culturel : plusieurs festivals majeurs ont lieu au sein de la commune : Festival International de la Bande Dessinée d'Angoulême, Festival du Film Francophone d'Angoulême, Circuit International Automobile des Remparts d'Angoulême... Angoulême est une ville accessible depuis Bordeaux (35 min), Paris (2h20) et est à proximité de la côte Atlantique.

B) Le Groupement hospitalier de territoire de Charente

Le GHTC regroupe l'ensemble des établissements publics du département de Charente. Les sept établissements membres du GHT de Charente sont :

- Centre hospitalier d'Angoulême ;
- Centre hospitalier spécialisé « Camille Claudel » à La Couronne ;
- Centre hospitalier de la Rochefoucauld ;
- les Hôpitaux de Grand Cognac ;
- Centre hospitalier de Ruffec ;
- Centre hospitalier de Confolens ;
- les Hôpitaux Sud Charente (Barbezieux-Saint-Hilaire).

I) Missions

1) *Définir, mettre en œuvre et évaluer la politique sociale des établissements de la Direction commune dans le cadre coordonné du GHT de Charente.*

- Piloter l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie des ressources humaines des établissements de la Direction commune, l'évaluer et l'ajuster
- Coordonner les politiques RH et s'assurer de leur cohérence au sein des établissements de la Direction commune et du Groupement hospitalier de territoire
- Définir, piloter et évaluer un schéma d'attractivité et de fidélisation sur chacun des établissements de la direction commune
- Formaliser le projet social dans le cadre du projet d'établissement 2024-2030
- Piloter la masse salariale PNM : Elaborer l'EPRD sur le titre 1 PNM et s'assurer du respect des prévisions
- Piloter la politique d'accompagnement des professionnels en situation de handicap (conventionnement FIPHFP)
- Consolider la structuration de la Gestion Prévisionnelle des Métiers et des Compétences, dans le cadre d'une autonomie des pôles d'activité en développement
- Établir une projection quantitative et qualitative pluriannuelle des ressources humaines non médicales requises par les différents volets du projet d'établissement
- Créer les conditions nécessaires pour assurer la formation tout au long de la vie
- S'assurer de la bonne mise en œuvre de la réglementation et des modalités locales de gestion du temps de travail
- Prévoir l'accompagnement social l'adaptation des activités de soins et des services support, en réponse aux besoins de santé du territoire
- Contribuer à la modernisation des pratiques de management, en cohérence avec l'évolution de la gouvernance interne, dans une logique conciliant bienveillance et esprit d'établissement
- Poursuivre les actions visant à prévenir et réduire l'absentéisme
- Améliorer les conditions de travail, notamment en poursuivant la politique de prévention et de réduction des risques professionnels.
- Coordonner l'activité de prévention et santé au travail territorial
- Coordonner l'activité des secrétariats médicaux pour le Centre Hospitalier d'Angoulême

Une attention particulière sera portée au caractère innovant des politiques menées, dans un projet d'hôpital Magnétique.

2) *Organiser et contrôler la gestion administrative du personnel non médical des établissements appartenant à la direction commune du Centre Hospitalier d'Angoulême*

Le directeur adjoint chargé des ressources humaines encadre une équipe de gestionnaires chargée de mettre en œuvre :

- Le recrutement des personnels non médicaux (mobilité interne et externe, organisation des concours pour le compte de la Direction commune, formalisation des contrats de travail, organisation des publications)
- La gestion des carrières (avancements, entretien professionnel, discipline etc...) en veillant à la bonne application de la réglementation, à l'éthique et à l'application du droit du travail
- Le développement des compétences (définition du plan de formation et du plan d'études promotionnelles, instruction des dossiers de validation des acquis de l'expérience, développement de l'apprentissage etc...)
- Le suivi administratif de l'absentéisme (traitement des différents arrêts de travail et des déclarations d'accidents du travail, gestion des autorisations spéciales d'absence, relations avec la commission médicale, la protection sociale des personnels non médicaux (couverture et prévention des risques accident du travail et maladie professionnelle ; instruction des dossiers de retraite ; couverture sociale complémentaire : CGOS, mutuelle)
- Le calcul et le versement des rémunérations du personnel non médical.
- L'élaboration des prévisions de charges de personnel et le suivi de l'exécution budgétaire
- Le contrôle de gestion sociale
- La mise à jour et l'évolution du système d'information RH

3) *Animer le dialogue social et la concertation avec les organisations syndicales pour les établissements de la Direction commune*

A ce titre, le directeur des ressources humaines :

- Anime, en lien avec le Directeur général et son DGA le dialogue social. Il est le garant de sa vitalité, dans une logique résolument partenariale
- Assure l'organisation et le secrétariat des instances représentatives du personnel (Comité social d'établissement et comité social de groupement, F3SCT, Commissions administratives paritaires locales et départementales, commission consultative paritaire)
- Organise de manière périodique les élections professionnelles
- Garantit l'exercice du droit syndical (mise à jour du protocole syndical et des effectifs minimums en cas de grève notamment)
- Met en place des dispositifs d'information adaptés entre la direction et les représentants des professionnels
- Assure le contrôle et la traçabilité des décharges d'activité syndicales
- Assure le suivi et le contrôle des heures mutualisées pour le département

4) *Animation et coordination de la gestion des Ressources humaines du Groupement Hospitalier de Territoire Charente*

Le DRH coordonne le Groupe de travail Ressources humaines au sein du GHT, afin de porter des politiques RH ambitieuses et cohérentes sur l'ensemble du Département de la Charente.

Il est amené à intervenir ponctuellement au sein des instances du GHT, en tant qu'invité.

5) Directeur d'appui d'un pôle.

Il est le Directeur référent du pôle SAMU Urgences Réanimation (pôle SUR).

II) Moyens mis à disposition

- Un directeur adjoint aux RH en charge des sites de Confolens, de Ruffec et de la Rochefoucauld
- Centre Hospitalier d'Angoulême et de Ruffec : une équipe de 17 professionnels.
 - 1 assistante de Direction
 - 4 Attachés d'Administration Hospitalière
 - 4 Adjointes des cadres hospitaliers
 - 8 gestionnaires
- Centre Hospitalier La Rochefoucauld (équipe commune pour le PM et PNM)
 - 1 Attaché d'administration hospitalière
 - 2 gestionnaires
- Centre Hospitalier de Confolens
 - 1 Attaché d'administration
 - 3 gestionnaires

III) Aptitudes attendues

- Directeur d'hôpital / administrateur de l'Etat ou territorial, Détachements possibles
- Bonne connaissance du statut de la fonction publique et/ou hospitalière.
- Une expérience antérieure en qualité de cadre de direction est recommandée, sur des équipes de taille adéquate.

- Connaissances approfondies dans le domaine du statut de l'agent public de la fonction publique hospitalière
- Capacités en matière d'analyse stratégique et d'aide à la décision
- Capacité de pilotage (gestion de projet, management, animation et formation)
- Sens du travail en équipe et de la communication
- Gestion des situations complexes
- Autorité et qualité pédagogique
- Disponibilité
- Rigueur et sens de l'organisation
- Capacité à anticiper
- Capacité de synthèse
- Excellent rédactionnel

IV) Organisation du travail

- Membre d'une équipe de direction bienveillante et dynamique de 16 personnes, le candidat retenu devra faire preuve d'un état d'esprit positif et curieux, ainsi que d'un sens de la communication aiguisé. La capacité à entreprendre des projets structurants et innovants est primordiale sur ce poste.
- Point mensuel avec le Directeur
- Délégation de signature
- Présence sur le site d'un directeur adjoint au DRH de la direction commune
- A noter la participation aux gardes administratives du CHA (prime logement de fonction à prévoir)